

CONTRAT DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION

le 13 février 2018

entre

LA REPUBLIQUE DU TCHAD

et

LE CONSORTIUM MASHAK PETROLEUM LLC - CLOGOIL SYSTEMS

Pour le Bloc **BCS II-50%**


MH



TABLE DES MATIERES

TITRE I – DISPOSITIONS GENERALES	12
ARTICLE 1.	DEFINITIONS ET INTERPRETATION
1.1	Définitions.....
1.2	Interprétation.....
ARTICLE 2.	NATURE JURIDIQUE ET OBJET DU CONTRAT.....
ARTICLE 3.	DATE D'ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DU CONTRAT – CONDITION RESOLUTOIRE
3.1	Entrée en vigueur.....
3.2	Durée.....
3.3	Condition résolutoire.....
3.4	Fin anticipée.....
3.5	Effets.....
ARTICLE 4.	CHAMP D'APPLICATION ET ETENDUE DU CONTRAT
4.1	Champ d'application du Contrat.....
4.2	Droits conférés.....
4.3	Application du Contrat.....
ARTICLE 5.	DROITS DU CONTRACTANT DANS LA CONDUITE DES OPERATIONS PETROLIERES
5.1	Droit exclusif de conduire les Opérations Pétrolières dans les Zones Contractuelles.....
5.2	Droits du Contractant.....
5.3	Droits complémentaires.....
5.4	Autorisation de Transport Intérieur.....
ARTICLE 6.	OBLIGATIONS GENERALES DU CONTRACTANT DANS LA CONDUITE DES OPERATIONS PETROLIERES
6.1	Respect des lois et règlements.....
6.2	Conduite des Opérations Pétrolières.....
6.3	Diligence dans la conduite des Opérations Pétrolières.....
6.4	Responsabilité.....
6.5	Contentieux.....
ARTICLE 7.	OBLIGATIONS DE L'ETAT
7.1	Délivrance des Autorisations.....
7.2	Obligation d'assistance de l'Etat.....
7.3	Conventions Internationales.....
7.4	Rémunération du Contractant.....
7.5	Stabilisation.....
7.6	Transport des Hydrocarbures par canalisations.....
7.7	Communication des données préexistantes.....
TITRE II – DE LA RECHERCHE.....	34
ARTICLE 8.	DE L'ATTRIBUTION, DE LA DUREE ET DU RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION EXCLUSIVE DE RECHERCHE.....
8.1	Attribution.....
8.2	Renouvellement.....
8.3	Terme de l'Autorisation Exclusive de Recherche.....
ARTICLE 9.	DU PROGRAMME DE TRAVAIL MINIMUM.....
9.1	Période Initiale.....
9.2	Un Programme Annuel de Travaux conforme aux stipulations de l'Article 24 sera présenté par le Contractant pour chacune des Années Civiles relevant de la Période Initiale. Période de Renouvellement.....
9.3	Modification du Programme de Travail Minimum.....

9.4	Pénalités	37
9.5	Garantie	37
9.6	Satisfaction de l'obligation de Forage	37
9.7	Travaux par anticipation	38
9.8	Représentant de l'Etat	38
ARTICLE 10.	DE LA DECOUVERTE D'HYDROCARBURES	38
10.1	Découverte d'Hydrocarbures	38
10.2	Etude de Faisabilité	39
10.3	Prorogation de la validité de l'Autorisation Exclusive de Recherche	39
10.4	Déclaration de commercialité	40
10.5	Retrait du Périmètre d'Evaluation	41
ARTICLE 11.	DE LA DIVISION DE L'AUTORISATION EXCLUSIVE DE RECHERCHE	41
11.1	Demande de division	41
11.2	Recevabilité de la demande	42
11.3	Avenant de Division	42
11.4	Arrêté autorisant la division	42
TITRE III – DE L'EXPLOITATION		43
ARTICLE 12.	DE L'ATTRIBUTION, DE LA DUREE ET DU RENOUVELLEMENT D'UNE AUTORISATION EXCLUSIVE D'EXPLOITATION	43
12.1	Autorisation Exclusive d'Exploitation	43
12.2	Demande d'Autorisation Exclusive d'Exploitation	43
12.3	Certificat de dépôt	45
12.4	Instruction de la demande	45
12.5	Notification de la décision de recevabilité	45
12.6	Attribution de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation	45
12.7	Renouvellement de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation	45
ARTICLE 13.	DE L'UNITISATION	46
13.1	Principe	46
13.2	Accord d'Unitisation	46
13.3	Défaut d'accord entre les Titulaires	47
13.4	Gisement s'étendant hors du territoire national	47
13.5	Extension de la Zone Contractuelle	47
ARTICLE 14.	DE LA PARTICIPATION DE L'ETAT DANS L'AUTORISATION EXCLUSIVE D'EXPLOITATION	48
14.1	Niveau de la Participation Publique	48
14.2	Notification de prise de participation	48
14.3	Cession de la Participation Publique	48
14.4	Modalités de cession de la Participation Publique	48
14.5	Avances	49
14.6	Contrat d'Association	50
ARTICLE 15.	DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION	50
15.1	Commencement des Opérations de Développement	50
15.2	Obligations d'exploitation	51
15.3	Programmes Annuels de Production	51
15.4	Registres d'exploitation	52
ARTICLE 16.	DU GAZ NATUREL ASSOCIE	52
16.1	Utilisation du Gaz Associé pour les Opérations Pétrolières	52
16.2	Excédent commercial	52
16.3	Torchage du Gaz Naturel associé excédentaire	53
ARTICLE 17.	DU GAZ NATUREL NON ASSOCIE	53
ARTICLE 18.	DU MESURAGE ET DU TRANSFERT DE LA PROPRIETE DES HYDROCARBURES	53
18.1	Propriété indivise à la tête des Puits de Développement ou de Production	53
18.2	Point de Mesurage	53

18.3	Transfert de propriété.....	54
18.4	Mesurage aux Points de Livraison.....	54
18.5	Equipements et instruments de mesurage.....	54
18.6	Pertes d'Hydrocarbures.....	55
18.7	Enlèvement des Hydrocarbures.....	55
ARTICLE 19.	DU TRANSPORT DES HYDROCARBURES.....	55
19.1	Droit au transport des Hydrocarbures par Canalisations.....	55
19.2	Attribution de l'Autorisation de Transport Intérieur et signature de la Convention de Transport.....	56
19.3	Tarif de Transport.....	56
19.4	Occupation des terrains.....	56
19.5	Canalisations construites à l'intérieur d'une Autorisation Exclusive d'Exploitation.....	56
ARTICLE 20.	DE L'OBLIGATION D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHE INTERIEUR.....	57
20.1	Obligation d'approvisionnement du marché intérieur.....	57
20.2	Notification des besoins à couvrir.....	57
20.3	Répartition de l'obligation d'approvisionnement.....	57
20.4	Substitution.....	57
20.5	Conditions de vente.....	57
20.6	Païement.....	58
TITRE IV – DISPOSITIONS COMMUNES A LA RECHERCHE ET A L'EXPLOITATION. 59		
ARTICLE 21.	CONTRATS D'ASSOCIATION.....	59
21.1	Principe.....	59
21.2	Modification des Contrats d'Association.....	59
21.3	Procédure d'approbation.....	59
ARTICLE 22.	DE L'OPERATEUR.....	60
22.1	Désignation.....	60
22.2	Missions de l'Opérateur.....	60
ARTICLE 23.	DES COMITES DE GESTION.....	60
23.1	Création des Comités de Gestion.....	60
23.2	Composition du Comité de Gestion.....	60
23.3	Compétence.....	61
23.4	Réunions.....	62
23.5	Présidence et secrétariat.....	62
23.6	Procès-verbaux.....	62
23.7	Décision sans réunion.....	63
23.8	Auditeurs externes.....	63
ARTICLE 24.	DU PROGRAMME ANNUEL DE TRAVAUX.....	63
24.1	Préparation des Programmes Annuels de Travaux et des Budgets correspondants.....	63
24.2	Contenu du Programme Annuel de Travaux et du Budget.....	64
24.3	Adoption.....	65
24.4	Exécution du Programme Annuel de Travaux et du Budget.....	65
24.5	Recours à une procédure d'appel d'offres.....	66
24.6	Préférence aux entreprises tchadiennes.....	66
ARTICLE 25.	DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ET DES RAPPORTS.....	66
25.1	Représentant du Contractant.....	66
25.2	Données Pétrolières.....	67
25.3	Notification du début des Opérations Pétrolières.....	67
25.4	Travaux de Forage.....	67
25.5	Traitement des Données Pétrolières à l'étranger.....	69
25.6	Stockage des données.....	69
25.7	Exemplaires à remettre à l'Etat.....	69
25.8	Rapports périodiques.....	69

cy

SM
MU

25.9	Personnel tchadien et formation.....	70
25.10	Contrat avec les Sous-Traitants.....	71
25.11	Mesures d'allégement.....	72
ARTICLE 26.	DU PERSONNEL.....	72
26.1	Priorité au personnel qualifié national.....	72
26.2	Formation du personnel national.....	72
26.3	Personnel étranger.....	72
ARTICLE 27.	DES PRATIQUES DE FORAGE.....	72
27.1	Respect des normes et pratiques en vigueur dans l'industrie pétrolière internationale.....	72
27.2	Identification des Puits.....	72
27.3	Forage hors de la Zone Contractuelle.....	72
ARTICLE 28.	DE LA PROPRIETE DES BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS.....	73
28.1	Transfert de propriété.....	73
28.2	Utilisation des biens transférés par le Contractant.....	73
28.3	Cession des biens transférés.....	73
28.4	Sûretés constituées sur les biens.....	74
28.5	Biens non transférés.....	74
28.6	Puits de Développement ou de Production.....	74
28.7	Sondages.....	74
28.8	Poursuite de l'exploitation.....	74
28.9	Subrogation de l'Etat.....	75
ARTICLE 29.	DES ASSURANCES.....	75
29.1	Principe.....	75
29.2	Risques couverts.....	75
ARTICLE 30.	DES ARCHIVES.....	76
ARTICLE 31.	DE LA CONFIDENTIALITE.....	76
31.1	Obligation de confidentialité à la charge de l'Etat.....	76
31.2	Obligation de confidentialité à la charge du Contractant.....	76
31.3	Exceptions.....	76
ARTICLE 32.	DES CESSIONS ET DES CHANGEMENTS DE CONTROLE.....	77
32.1	Cession soumises à approbation.....	77
32.2	Procédure.....	78
32.3	Cessions entre Sociétés Affiliées et entre entités composant le Contractant ...	78
ARTICLE 33.	DE LA RENONCIATION.....	79
33.1	Principe.....	79
33.2	Renonciation d'une entité composant le Contractant.....	79
33.3	Approbation de la renonciation.....	80
33.4	Date d'Effet.....	80
TITRE V – DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES MESURES DE SECURITE.....		81
ARTICLE 34.	DISPOSITIONS GENERALES.....	81
ARTICLE 35.	DU PLAN DE GESTION DES DECHETS.....	81
35.1	Préparation du plan de gestion des déchets.....	81
35.2	Procédure d'approbation.....	82
35.3	Information du public.....	82
35.4	Manquements du Contractant.....	82
ARTICLE 36.	DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.....	83
36.1	Engagement relatif à la réalisation d'Etudes d'Impact sur l'Environnement	83
36.2	Intervention d'un expert.....	83
36.3	Contenu de l'Etude d'Impact sur l'Environnement.....	83
36.4	Procédure d'approbation.....	85
36.5	Information du public.....	85
36.6	Contrôle.....	85

APPA
ML

cy

36.7	Obligations complémentaires	85
36.8	Pollution préexistante	86
36.9	Périmètres classés ou protégés	86
ARTICLE 37.	DES TRAVAUX D'ABANDON	86
37.1	Obligations de remise en état des sites	86
37.2	Programme de Travaux d'Abandon	86
37.3	Provision pour Travaux d'Abandon	87
37.4	Exécution des Travaux d'Abandon	87
TITRE VI : DISPOSITIONS ECONOMIQUES ET FISCALES		89
ARTICLE 38.	DU BONUS DE SIGNATURE ET DU BONUS D'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION EXCLUSIVE D'EXPLOITATION – HONORAIRES DU CONSEIL	89
38.1	Bonus de Signature	89
38.2	Bonus d'Attribution d'une Autorisation d'Exploitation	89
38.3	Païement	89
38.4	Traitement fiscal du Bonus de Signature	89
38.5	Honoraires du Conseil	Erreur ! Signet non défini.
ARTICLE 39.	DE LA VALORISATION DES HYDROCARBURES	89
39.1	Prix du Marché Départ Champ	89
39.2	Prix du Marché	90
ARTICLE 40.	DE LA REDEVANCE SUR LA PRODUCTION	92
ARTICLE 41.	DE LA RECUPERATION DES COUTS PETROLIERS	92
41.1	Financement des Coûts Pétroliers	92
41.2	Remboursement des Coûts Pétroliers	92
ARTICLE 42.	DU PARTAGE DE LA PRODUCTION	93
42.1	Profit Oil	93
42.2	Règles de partage du Profit Oil	93
ARTICLE 43.	DE LA LIQUIDATION ET DU PAIEMENT DE LA REDEVANCE SUR LA PRODUCTION ET DE LA PART DE PROFIT OIL REVENANT A L'ETAT	95
43.1	Méthode de paiement de la Redevance sur la Production et du Tax Oil	95
43.2	Relevé de la production mensuelle	95
43.3	Païement en espèces de la Redevance sur la Production et du Tax Oil	95
43.4	Païement en nature de la Redevance sur la Production et du Tax Oil	96
43.5	Relevé Trimestriel	97
43.6	Remplissage	97
ARTICLE 44.	DES ENGAGEMENTS LIES A LA FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE CHARGE DES HYDROCARBURES ET A LA PROMOTION DE L'EMPLOI ..	98
44.1	Contribution du Contractant à la formation et au perfectionnement	98
44.2	Modalités de contribution	98
ARTICLE 45.	DE LA REDEVANCE SUPERFICIAIRE	98
45.1	Barème de la taxe superficiaire	98
45.2	Liquidation et recouvrement	99
ARTICLE 46.	DU PRELEVEMENT EXCEPTIONNEL SUR LES PLUS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS	99
46.1	Principe de l'imposition	99
46.2	Cessions taxables	99
46.3	Détermination de la plus-value taxable	99
46.4	Liquidation du prélèvement	100
46.5	Cessions entre Sociétés Affiliées	100
ARTICLE 47.	AUTRES DISPOSITIONS FISCALES	101
47.1	Exonération générale d'imposition	101
47.2	Impôt sur les bénéfices	102
47.3	Taxes sur le chiffre d'affaires	102
47.4	Retenue à la source	103

Handwritten signature/initials in blue ink.

Handwritten signature/initials in blue ink.

ARTICLE 48.	DISPOSITIONS DOUANIERES	103
48.1	Exonérations dans le cadre d'une Autorisation Exclusive de Recherche	103
48.2	Exonérations dans le cadre d'une Autorisation Exclusive d'Exploitation.....	103
48.3	Stocks de pièces détachées.....	104
48.4	Liste.....	104
48.5	Régime d'admission temporaire.....	104
48.6	Bénéfice de l'exonération	104
48.7	Formalités douanières	104
48.8	Mise à la consommation	105
48.9	Personnel expatrié	106
48.10	Régime applicable aux Hydrocarbures.....	106
48.11	Régime de droit commun	106
48.12	Facilitation des procédures d'importation et d'exportation	106
ARTICLE 49.	DE LA COMPTABILITE.....	106
49.1	Procédure comptable.....	106
49.2	Comptabilité en Dollars	106
ARTICLE 50.	DU REGIME DES CHANGES	107
50.1	Application de la réglementation des changes	107
50.2	Dérogations à la réglementation des changes applicable au Contractant	107
50.3	Garanties de change au profit du personnel étranger.....	107
50.4	Obligations déclaratives	107
ARTICLE 51.	DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX SOUS-TRAITANTS	108
TITRE VII – DISPOSITIONS DIVERSES		109
ARTICLE 52.	DE LA SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE ET DU CONTROLE FINANCIER.....	109
52.1	Exercice du droit de surveillance administrative et technique et de contrôle financier	109
52.2	Domaine de la surveillance administrative.....	109
52.3	Droits des agents et Auditeurs	109
52.4	Procédures de contrôle.....	110
52.5	Notification en cas d'accident	110
ARTICLE 53.	DE LA FORCE MAJEURE.....	110
53.1	Principe.....	110
53.2	Notion de Force Majeure	111
53.3	Procédure.....	111
53.4	Extension des délais	111
53.5	Fin du Contrat.....	111
53.6	Litiges.....	111
ARTICLE 54.	DES SANCTIONS ET DE LA RESILIATION DU CONTRAT.....	112
54.1	Défaillance du Contractant.....	112
54.2	Cas de Manquements	113
54.3	Notification	114
54.4	Retrait	114
54.5	Effets de la Résiliation	115
54.6	Règlement des différends	115
54.7	Sanctions.....	115
ARTICLE 55.	DE LA SOLIDARITE	115
ARTICLE 56.	DROIT APPLICABLE ET STABILISATION DES CONDITIONS	116
56.1	Droit applicable.....	116
56.2	Stabilisation	116
ARTICLE 57.	DU REGLEMENT DES DIFFERENDS	116
57.1	Règlement amiable.....	116
57.2	Procédure d'Expertise	117
57.3	Procédure de Conciliation.....	118

Handwritten signature/initials in blue ink.

Handwritten signature/initials in blue ink.